

LE BEURRE REGENERE

Voici une méthode pour désodoriser le beurre rance, qui, d'après une note de M. d'Avenel, dans la *Revue Scientifique*, est couramment employée aux Etats-Unis.

Au lieu de saler fortement leurs beurres d'été, qui excèdent les besoins de la consommation, et généralement les beurres médiocres et d'une vente difficile, les fermiers américains ont imaginé ce qui s'appela d'abord le "beurre magique," puis le "beurre bouilli" ou "beurre stérilisé", et qui maintenant a pris le nom officiel de "beurre régénéré," — **renovated butter**.

Ce beurre fondu, aussitôt qu'acheté sur le marché, par les 80 manufactures qui appliquent ce procédé, est solidifié dans l'eau glacée après addition de 1% de glycérine et de 5% de sel, puis conservé en vases clos jusqu'à l'hiver. Pour le ramener, suivant les besoins de la clientèle, à son état primitif, on extrait soigneusement, par une nouvelle fusion, le sel et la glycérine; on le mélange à trois fois son volume de lait, et l'émulsion de beurre et de lait ainsi obtenue, ressemble exactement à de la crème fraîche, que l'on baratte alors suivant la méthode usuelle. Le "beurre régénéré" est parfaitement pur, puisqu'il n'y entre aucun élément étranger, — la loi américaine est très sévère pour les fraudes de margarine, — et, quoiqu'il porte l'étiquette obligatoire de *renovated butter*, il n'en est pas moins recherché pour son prix modeste.

UNE NOUVELLE FORME D'ASSURANCES

Une Société a été fondée en Angleterre pour aider le commerce et l'industrie britanniques, au moyen d'une assurance spéciale, à développer leur commerce extérieur. Cette Société porte le nom de *Trade Indemnity Company* et son capital, entièrement souscrit par la *Trade Corporation*, sera de £100,000, dont £20,000 sont déjà versées; il y aura, en outre, une réserve de £20,000.

D'après les conclusions adoptées, la Société contractera des polices assurant le paiement des créances commerciales, permettant ainsi à l'exportation d'augmenter ses affaires sans accroître le risque de pertes.

Dans certaines conditions déterminées, la Société avancera à l'assuré le montant de ses créances sur l'étranger contre un simple transfert de la créance et le paiement des intérêts sur la somme avancée ce jusqu'à règlement.

La Société souscrira des polices d'assurances contre les pertes jusqu'à concurrence des deux tiers du chiffre d'affaires d'un client. Elle créera aussi une police destinée à couvrir les pertes partielles survenues, par exemple, à la suite d'une vente forcée des marchandises, opération rendue nécessaire du fait que l'acheteur serait devenu entre temps insolvable ou incapable, pour une autre cause, de prendre livraison de la cargaison.

Une troisième police couvrira les pertes dépassant un certain pourcentage fixé par la Société et l'assuré.

Enfin la Société acceptera des polices assurant les créances reconnues par les débiteurs jusqu'à concurrence des trois quarts de la dette.

UN TRUST NOUVEAU AUX ETATS-UNIS

Une loi récemment votée aux Etats-Unis autorise l'organisation de trusts pour l'exportation. Un nouveau trust est, en conséquence, en train de se former. Il est composé de plus de 25 grandes aciéries qui mettront leurs intérêts en commun et enverront des représentants commerciaux dans tous les principaux pays de l'Europe.

LA PRODUCTION DES TATS-UNIS PRESQUE DOUBLEE

Les Etats-Unis, dans beaucoup de lignes, ont presque doublé leur production pendant l'année passée. La production des denrées importantes cette année comparée avec les estimés de l'an passé, est comme suit: Pommes de terre blanches, 88.4 pour 100; douces, 98.10 pour 100; pommes, 113.6; pêches, 89.2; fèves, 112.2; peanuts, 120.7 pour 100.

UN ALMANACH FORT INTERESSANT

L'Almanach du Dr. Ed. Morin obtient cette année, comme toujours, un joli succès dû au choix et à la variété des matières, aux conseils utiles, aux recettes pratiques, aux renseignements de toute nature puisés aux meilleures sources qu'il contient dans ses nombreuses pages.

UNE COMPAGNIE SPECIALE POUR LA PROVINCE DE QUEBEC

Comme résultat du grand développement des affaires de la Canadian Consolidated Rubber Company dans la Division de Québec et afin de séparer le département des ventes de celui des produits manufacturés, une compagnie a été formée en opération depuis le 1er janvier, 1919, pour faire la vente et distribution des marchandises du Dominion Rubber System dans cette Division. Cette compagnie est connue sous le nom de "DOMINION RUBBER SYSTEM (QUEBEC) LIMITED," avec ses bureaux-chefs à Montréal, et succursales à Montréal, Québec et Ottawa.

Cet arrangement permettra de donner un meilleur service aux clients de la Division de Québec sous tout rapport.

M. Geo. Bergeron, Montréal, autrefois gérant de la division, a été appointé gérant de la nouvelle compagnie, et M. John Myles, secrétaire trésorier.

LA PRODUCTION MONDIALE DU CHARBON

Le record de la production houillère est détenue par les Etats-Unis.

En 1913, la dernière année normale, les Etats-Unis ont fourni 570,000,000 de tonnes, tandis que la Grande-Bretagne en a produit 322 millions de tonnes; l'Allemagne, 306 millions de tonnes; l'Autriche-Hongrie, 0 millions de tonnes; la France, 45 millions de tonnes; la Russie, 36 millions de tonnes; la Belgique, 25 millions de tonnes; le Japon, 24 millions de tonnes. Le total de la production de cette année avant été de 1 478 millions de tonnes, la part qui revient aux Etats-Unis serait d'environ 38 pour cent.

Mais si l'Amérique est le plus grand producteur, elle n'est pas le plus grand exportateur. En effet, en 1913, la Grande-Bretagne exportait 82 millions de tonnes de charbon, l'Allemagne près de 37 millions, alors que les Etats-Unis n'en exportant que 23 millions de tonnes.

Depuis la guerre, la production a considérablement augmenté aux Etats-Unis: elle est de 44 p.c. pour 1916 et 45 p.c. de la production totale en 1917. En même temps, l'exportation en houille a également augmenté: elle est de 20 p.c. supérieure à celle de 1913.

Le montant de cette exportation pour 1917 s'élève à 83 millions de dollars contre 65 millions en 1913.

C'est le Canada, Cuba et l'Amérique du Sud qui sont les principaux clients étrangers du charbon américain.